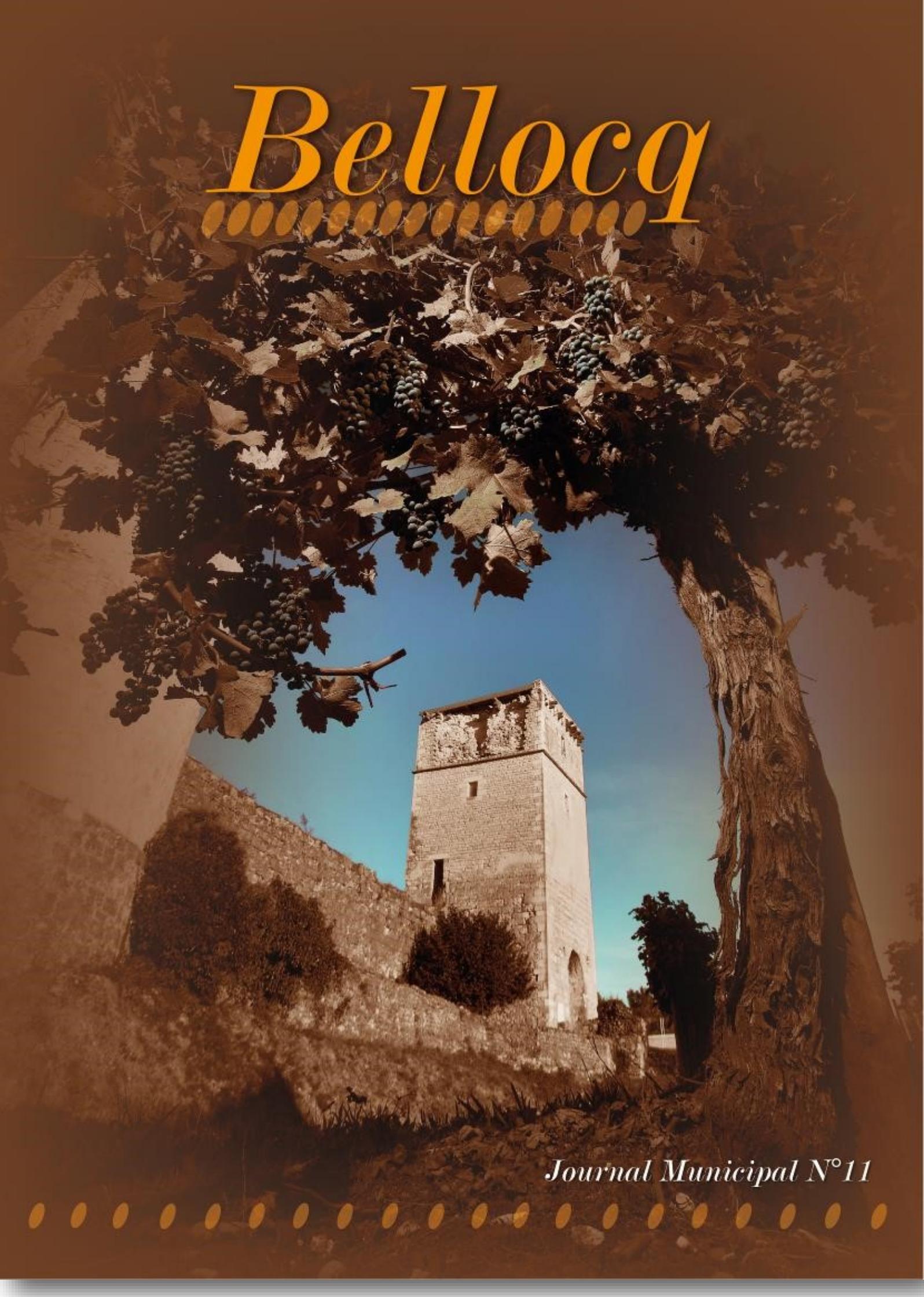


# *Bellocq*



*Journal Municipal N°11*



# Le mot du Maire

1914-2014 : que de chemin parcouru par notre village, que de changements dans nos vies grâce à la volonté des hommes à rouloir vivre en paix. Depuis neuf mois la nouvelle équipe municipale s'emploie à gérer au mieux la commune. Elle découvre tous les jours la complexité des dossiers, des demandes, mais aussi la diversité et la richesse des échanges avec les administrés. 2014 s'achève avec son lot de bonnes et moins bonnes choses : sur le plan local les inondations dont l'une a durement frappé différents quartiers du village, mais aussi une fin d'été magnifique qui a permis de rentrer de bonnes récoltes. Le maintien de nos trois classes avec la mise en place des TAP satisfaisante pour tous (gratuité et diversité des activités). Plus généralement l'entrée dans la CCLO avec ses contraintes (apprendre à vivre à 61 communes) mais aussi ses moyens pour répondre aux attentes de tous : le transport à la demande, l'aide à la maîtrise de l'énergie, l'aide à l'habitat, à l'agriculture... La loi Alur du 27 mars 2014 qui, dans son article 135, contraint les communes dotées d'un POS (Plan d'Occupation du Sol) à le transformer en PLU (Plan Local d'Urbanisme). La reprise des démarches et du travail avec le Conseil Général pour la réalisation de la déviation de la RD29 suite à l'arrêté de DUP (déclaration d'utilité publique) du 16 mai 2014.

2015 sera pour tous l'occasion de découvrir notre nouvelle bibliothèque, et pour l'équipe municipale le moment d'étudier d'autres projets locaux.

En conclusion, je voudrais vous remercier à nouveau, toutes et tous, pour la confiance que vous nous avez témoignée en nous élisant et remercier Monsieur Georges DOMERCQ qui pendant quarante trois ans a consacré toute son énergie au bon fonctionnement de notre commune.

Nous lui souhaitons une bonne « retraite ».

Et j'en profite également pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année

Madame Le Maire Idelette DEMAISON

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES 2013/2014

BORAS GUENNOUN Océane 02/02/13  
GUEGAN GRANDADAM Loïc 13/03/13  
LEROY Abigaël 27/04/13  
LLESET Julia 09/05/13  
DEGUILLE Camille 14/05/13  
MAILLARD Imanol 27/06/13  
SEMACOY Mathilde 16/08/13  
HUMBET GEORGE Clémentine 20/09/13  
TREVISAN FLANDE Gladys 14/12/13  
LAROYE MAMANNE Titouan 20/04/14  
CANGEMI Cécilia 02/07/14  
BERGUA GORON Angéline 03/07/14  
CARRERA HOUEYE Gabriel 22/07/14  
DEVALLOIS Lili Rose 22/07/14  
BOREA Ruben Raphaël 12/09/14  
POPULUS Lylou 18/10/14

## DÉCÈS 2013/2014

GASTON Y ALONSO Eduardo 26/01/13  
REQUET Marie 01/03/13  
VIS Monique 26/03/13  
POCQ Marie 23/05/13  
POUBLAN BELLE Jean 03/06/13  
CORRE Denise 21/06/13  
FORTIER Emmanuel 03/01/14  
HUSTAIX Henri 12/02/14  
BARAT Marie 28/03/14  
MAISONNAVE Rosa 05/05/14  
THILLET Paulette 01/07/14  
BOILEAU Pierre 17/07/14  
ARCANDERA Marcel 06/09/14  
DE ROSA Cyrille 27/09/14  
HINCOURT M. Caroline 07/10/14

## MARIAGES 2013/2014

FONS Guillaume et  
CAZIMAJOU Amandine 18/05/13  
ANCEL Alexandre et  
SILVA Rachel 05/07/13  
ANDRIEU Michaël et  
FRANCOIS ABELA Adèle 06/07/13  
GUEGAN GRANDADAM Alain et  
LOUX Alexandra 07/09/13  
MAGNES Fabrice et  
DE ROSA Aurélie 21/09/13  
DUBOUELLE Laurent et  
GUENEBAUT Sandrine 16/08/14  
MAURY Jean-Marie et  
FOIX Joëlle 30/08/14  
RAVAT Didier et  
OZEEL Stéphanie 26/07/14

# LA MAIRIE EN DIRECT

## COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Primitif 2014

### Section de fonctionnement

dépenses	408 575.01
recettes	654 773.66
résultat exercice	246 198.65
résultat antérieur	227 410.18
résultat final	473 608.83

### Section d'investissement

dépenses	672 823.39
recettes	448 325.70
résultat exercice	-224 497.69
résultat antérieur	+211 063.83
résultat final	-13 433.86

### Budget

#### Section de fonctionnement

dépenses	863 738.83
recettes	863 738.83

#### Section d'investissement

dépenses	567 844.00
recettes	567 844.00

## LES PRINCIPAUX SYNDICATS ET L'INTERCOMMUNALITÉ

### ● Syndicat d'adduction d'eau potable de la région du Saleys

Il s'est réuni à quatre reprises avec son nouveau président, Monsieur Jean LABOUR, Maire de Sauveterre.

### ● Siétom de Chalosse

Le point tri de la Cave Coopérative a été déplacé  
La déchetterie de Ramous est utilisée par les Bellocquais depuis le 01/01/2014

## LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

- Syndicat Intercommunal du gave de PAU
- Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques
- Syndicat d'Assainissement Puyoô-Bellocq-Ramous
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Saleys et des Gaves

## LES COMMISSIONS

- Commission des Travaux
- Commission d'Appel d'Offres
- CCAS
- Commission Patrimoine  
Communication-Culture-Tourisme-Animation
- Rythmes Scolaires
- Affaires Urgentes
- PLU

\*la liste des élus aux diverses commissions est consultable en mairie

## LES RYTHMES SCOLAIRES

GAËL : multi sport

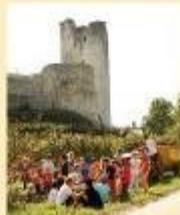
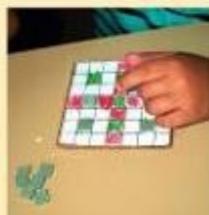
CARLOS : capoeira

AMANDA : initiation à l'anglais

CECILE et BORIS : l'histoire à travers des réalisations manuelles

PATRICIA : apprentissage ludique du scrabble

BRIGITTE, MAGALI et CLAUDY : lecture, coloriage de mandalas ou libre expression.



## BILAN ANNUEL 2013 DES POINTS TRI



### PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES :

cave coopérative : 16 118 tonnes  
chemin du Glé : 15 757 tonnes

### EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES :

cave coopérative : 4018 tonnes  
chemin du Glé : 4037 tonnes

### EMBALLAGES VERRE

cave coopérative : 26 198 tonnes  
chemin du Glé : 13 251 tonnes

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### *Quelle ville/ village de demain ?*

Habitations commerces, entreprises, industries, agriculture, écoles, rues, places, trottoirs, routes, bois, rivières,...La commune, c'est tout ça à la fois! Un ensemble d'activités regroupées en lieu où se concentre la population. Se dessinent alors des enjeux de l'aménagement du territoire qui nécessitent en amont de déterminer et d'appréhender le fonctionnement de la commune. Pour appuyer les élus dans cette démarche, un outils existe : le Plan Local d'Urbanisme.

Par délibération du 24 avril 2014, la commune de Bellocq a prescrit la révision générale de son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U).En effet, la loi "ALUR" ( loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) de mars 2014 indique qu'à défaut d'une transformation en P.L.U., tous les P.O.S. encore applicables seront abrogés d'ici mars 2017 et les communes se verront soumises à l'application du Règlement National de l'Urbanisme (R.N.U.). Depuis octobre dernier, les élus travaillent en mairie avec la communauté de Communes de Lacq - Orthez (CCLO) et accompagnés par un bureau d'études spécialisé, sur un document qui dotera la commune d'un outil d'urbanisme moderne. Ce document en cours d'élaboration est à la fois protecteur et novateur, il répond évidemment aux dernières exigences légales clairement définies par le code de l'urbanisme et le code de l'environnement en intégrant les lois " Grenelle 2" (loi portant Engagement National pour l'Environnement), " ALUR" et " LAAAF" (loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt).

### Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ?

Le P.L.U est le document qui remplace l'ancien Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).Il permet, au travers d'éléments nouveaux et obligatoires définis par le code de l'urbanisme de prévoir le développement cohérent d'une commune en tenant compte des impératifs du développement durable (notamment par rapport à la consommation de l'espace) et en intégrant les évolutions ainsi que les besoins, à terme, de tous les habitants. Ce nouvel outil d'urbanisme, moderne et efficace, est un document de prospection visant à définir et à esquisser la commune de demain dans ses nouvelles zones à urbaniser, dans la protection des paysages et des ressources (Trame Verte et Bleu), tout en préservant la qualité urbaine et architecturale. Le P.L.U. doit dépasser les demandes individuelles pour préparer l'avenir !

## De quoi se compose un P.L.U.

Il s'agit d'un document complet composé :

- d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable ( P.A.D.D.) : pièce maitresse du P.L.U, il est l'expression claire et accessible du développement à long terme de la commune. Depuis l'entrée en vigueur de la loi "Grenelle 2", la dimension environnementale du document est renforcée. Ainsi le PADD, plus enrichi et plus cadré :

-Définit les orientations générales des politiques d'aménagements, d'équipements, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

- Arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement économique et les loisirs, retenus pour l'ensemble de la commune.

- Fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Pour les secteurs "à urbaniser", la loi "Grenelle 2" impose désormais la définition d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP), permettant ainsi, pour certains secteurs, de définir les grandes orientations d'aménagements (organisation du secteur, accès, espaces verts, phasage d'ouverture à l'urbanisation, ...par exemple).

-D'un Rapport de Présentation : véritable "image" de la commune à l'instar "t", il passe en revue l'ensemble des thématiques territoriales et environnementales permettant de mettre en avant ses atouts et ses faiblesses. Les choix de zonage sont également justifiés et les incidences de P.L.U. sur l'environnement sont évaluées.

- De documents écrits et/ou graphiques réglementaires : plan de zonage et règlement applicables par zones. Il s'agit de la traduction réglementaire des objectifs définis dans le P.A.D.D. Chaque secteur de la commune est délimité et réglementé en fonction de ses caractéristiques, ses contraintes, ses besoins et des objectifs de la commune.

## Pour votre information & votre participation :

Nous vous rappelons qu'un registre déposé en mairie est disponible pour recueillir vos avis, remarques et questions. De plus, vous serez informés par affiche et par voie de presse des dates des réunions publiques organisées prochainement.

## Elaboration du P.L.U. : Les étapes...

**ETAPE 1 :** Diagnostic et Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

**ETAPE 2 :** Projet de PLU : zonage, règlement, OAP

**ETAPE 3 :** Mise au point définitive : consultations des services de l'Etat, enquête publique, approbation.

8 mois

9 mois

9 mois

Au plus tard en  
mars 2017





## LES ANIMATIONS



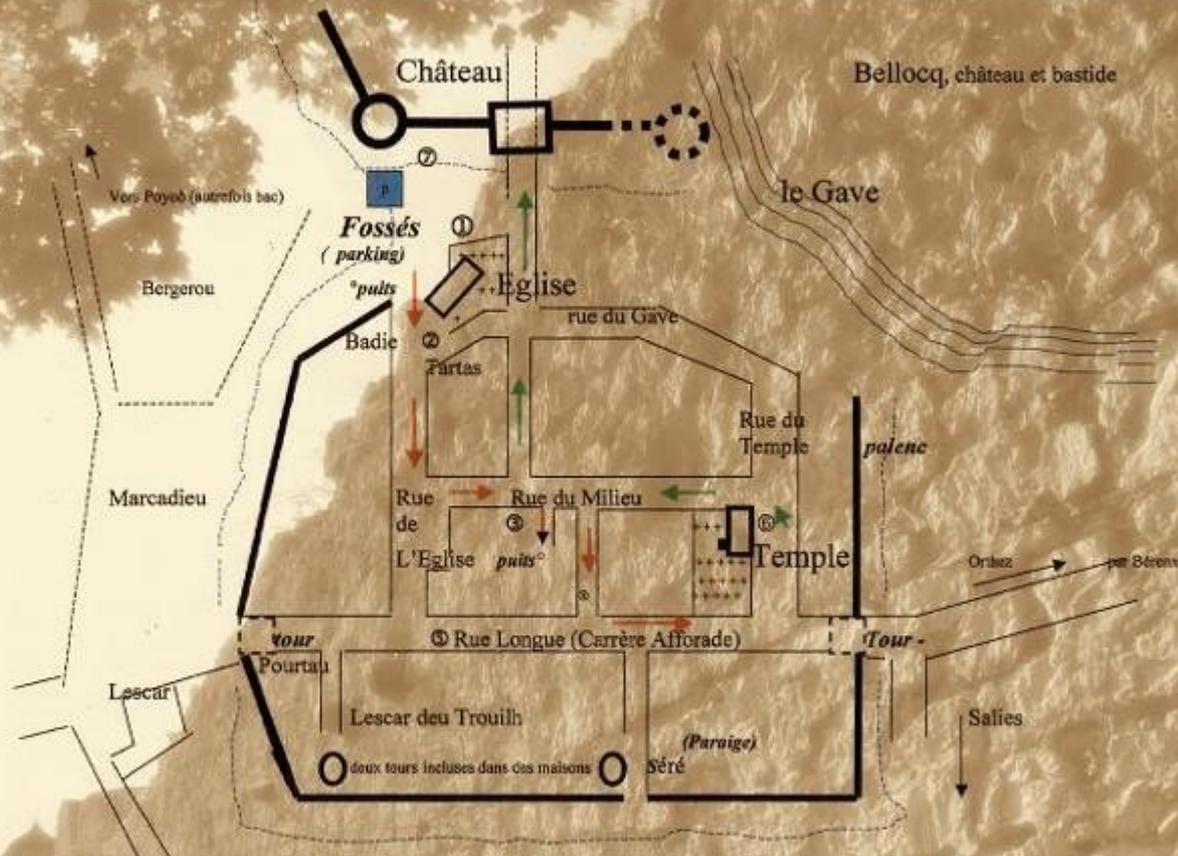
LES 13,14, ET 15 JUIN : BÉARN BIKE ROCK

### CINE TOILE 2014

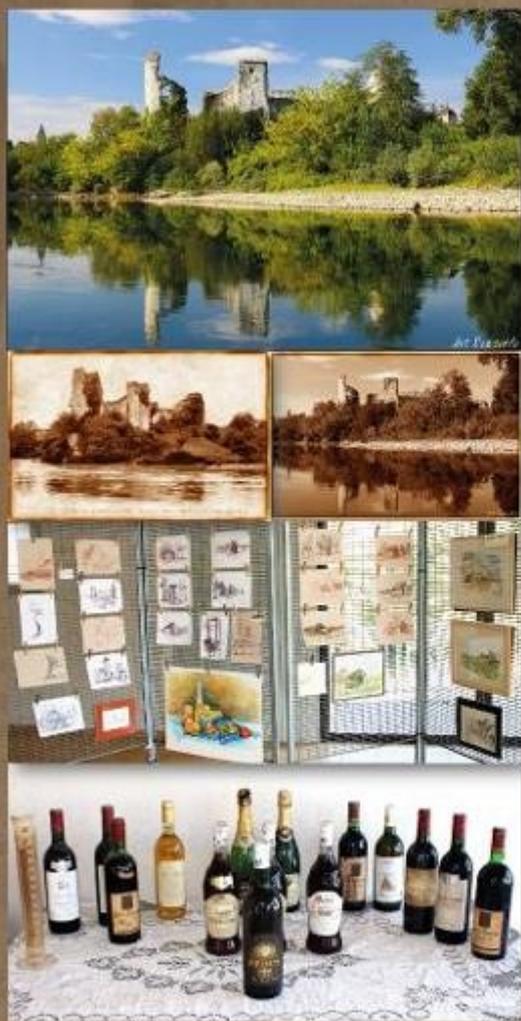
Cette projection, organisée par la municipalité et financée par la commune et le Conseil Général a emporté l'adhésion d'un public de tout âge venu nombreux. L'association des Parents d'élèves a également obtenu un franc succès en proposant, avant et après la projection, rafraîchissements, cornets de frites, grillades et sandwiches.



## PLAN DU CHÂTEAU ET BASTIDE



## JOURNEES DU PATRIMOINE 2014



Notre château et notre bastide ont attiré cette année plus de 300 visiteurs.

Une exposition dans la salle du château rassemblait d'anciennes cartes postales de la bastide, du château et de la cave coopérative retravaillées et mises en parallèle avec des photos récentes par les photographes d'Art Sensible de Puyoô, Jean-Jacques et Linda.

Des dessins à la plume de Madame Josette CHEVALLIER et de Madame Françoise FOURNIER représentant les « cabanes » des vignes complétaient des photos du travail effectué par les viticulteurs ainsi que la collection des vieilles bouteilles des vins de Bellocq.

Plusieurs albums photos regroupaient des souvenirs de la Jurade, de la descente sur le Gave (1984) de la plantation de la vigne du château (vigne de la Liberté- pour aider AVOTRA, association malgache qui à travers des formations proposées aux jeunes aidait à la lutte contre la pauvreté - 1989).

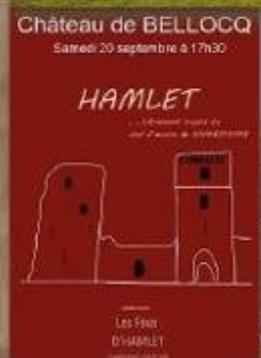


Dans la cour du château, l'exposition de plusieurs pièces de matériel viti-vinicole\* voisinaient avec des jeux médiévaux animés par Cécile et Boris BOUCHARD en costume d'époque.

La visite de la bastide et du château proposée et réalisée par un guide du Béarn des Gaves a entraîné une cinquantaine de passionnés à travers les rues de notre village.

Durant ces deux journées, la cave coopérative proposait une dégustation de vins locaux.

La journée du samedi s'est achevée sur un « pot de l'amitié » après la majestueuse interprétation d'HAMLET par la compagnie théâtrale « Les Fous d'Hamlet ».



\*matériel prêté par Messieurs Bernard CAMOUGRAND et Jean-Marie MAURY



## Connaissez-vous Mary-Ann Harrison-Bohin?

*Peut-être avez-vous assisté à un concert au Temple de Bellocq : jazz en Mai, musique baroque en Septembre ? Savez-vous que c'est l'association Mary-Ann Harrison-Bohin (MAHB) qui en est l'organisatrice ? MAHB (association loi 1901) a été créée en 2007, initialement pour restaurer l'orgue du temple de notre village, offert en 1914 par l'épouse anglaise du pasteur. Grâce aux dons, subventions, recettes de concerts et pièces de théâtre, l'orgue restauré a été inauguré en 2011 et, depuis membre de la Fédération des Orgues, MAHB participe chaque été à La Route des Orgues et propose des concerts de musique – toutes sortes de musique – avec des musiciens amateurs et des professionnels. Nous souhaitons innover et vous présenter en 2015, non seulement un concert, mais aussi un spectacle de conteurs et musiciens. Nous avons souhaité également nous intéresser à l'histoire et au patrimoine de notre bastide. C'est ainsi que nous avons créé le groupe Lous Baylouquets qui souhaite collecter et créer des documents mettant en valeur l'histoire de Bellocq.*

Si vous êtes intéressé(e) par nos concerts et/ou par nos recherches, n'hésitez pas à nous contacter !

Président de MAHB : Guy POUYANNE, Secrétaire : Evelyne LARTIGUE (06 30 59 82 16), Trésorière : Maïté LALANNE

## Le Tarot Club Béarnais



Le Tarot Club Béarnais vit sa 6ème saison dans une ambiance conviviale. Quinze à vingt joueurs se retrouvent chaque jeudi à 20h30. Le second dimanche de chaque mois, nous organisons un tournoi dans la salle du château où des personnes venant des environs, de Biarritz à Tarbes en passant par des environs, de Biarritz à Tarbes en passant par Saint Jean Pied de de Port arrivent pour passer un agréable après midi dans un cadre superbe.

Nous souhaiterions que des personnes de Bellocq et des communes voisines, même débutantes, nous rejoignent. Elles seront chaleureusement accueillies et nous pourrons les initier à ce jeu. Il suffit d'appeler au 06 22 26 13 00 - Cordialement J.P MARTIN

## Club Lous Esbagats



Pour tous renseignements,  
Josette Mounier : 05.59.65.13.25

Retraités et préretraités, savez-vous qu'il existe un club à Bellocq prêt à vous accueillir ?

Venez nous rejoindre...

Vous pourrez participer à divers jeux de société, à des goûters (0,80€) les mardi et jeudi de 14h à 18h. Nous organisons aussi trois à quatre voyages d'une journée par an : Biarritz, San Sebastian, Ascain, La Rhune, Marmande, Mauvezin, Mugron, Dax, Olite... Ainsi qu'un loto en décembre et un repas au château en janvier. Venez nous rendre visite, toutes les nouvelles suggestions seront les bienvenues.

## Le Théâtre de l'Émergence



Le blog créé par l'association <http://theatredelemergence.unblog.fr/> vous permettra d'obtenir de plus amples informations.

Est une association qui a pour but de promouvoir la pratique du théâtre et de la rendre accessible à tous. L'activité théâtrale est source de bienfaits et de plaisir. Créée en mars 2013 par Gaëtan Côté et Odile Boutin, l'association propose des cours, des ateliers auprès de différents publics. Gaëtan Côté, comédien professionnel et diplômé en enseignement du théâtre anime actuellement des cours pour adultes et adolescents le mercredi à 19 heures à la salle Jeanne d'Arc. En juillet 2013 et 2014, ce cours a présenté des spectacles qui ont connu un franc succès dans notre village. Gaëtan Côté intervient également en périscolaire, en maisons de retraite, auprès de personnes souffrant de santé mentale.

## Association Capoeira Malungos Landes Béarn

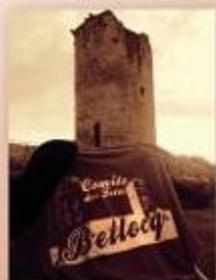


L'association a pour but de promouvoir la culture Brésilienne, à travers une discipline qui associe acrobaties, danses, luttes, théâtre, musique (instruments Brésiliens), chants (en Brésilien), et expression corporelle... C'est l'esclavage qui a écrit la Capoeira au Brésil dans la ville Salvador-Bahia.

Les cours de Capoeira sont assurés à Bellocq au dojo de la salle des sports par Carlos Figuera depuis 2013, tous les mardis de 18h à 19h pour les enfants et de 19h à 20h pour les adultes.

Pour tout contact : Carlos Figuera 06.67.55.42.34  
mail: [carlos@capoeiralandesbearn.com](mailto:carlos@capoeiralandesbearn.com)

## Le comité des Fêtes



Hesta de Belloc 2014 : Une édition spéciale !

Nous avons tenté, encore une fois, de réaliser des fêtes pour TOUS ! En effet, le but du Comité des Fêtes, n'est autre que de rassembler tous les habitants de notre village autour d'animations conviviales : repas, jeux, verre de l'amitié...

Nous sommes particulièrement heureux en cette année de centenaire de la Grande Guerre d'avoir pu procéder à une cérémonie du souvenir en présence de nos aînés. Et un grand bonheur : notre château comme cadre pour nos fêtes. Au niveau effectif, il est toujours difficile de trouver de nouvelles recrues donc toutes les bonnes volontés et idées originales seront les bienvenues afin de continuer notre tradition festive.

N'hésitez pas à nous contacter et à suivre notre actualité sur :  
<https://www.facebook.com/comitedesfetes.bellocq> ou  
[losjoensdebellocq@gmail.com](mailto:losjoensdebellocq@gmail.com)

## Société de Chasse de Bellocq



50 chevreuils, 4 sangliers, 4 renards, des ragondins et quelques nuisibles, tel est le bilan comptable de l'année cynégétique écoulée. Mais une saison de chasse ne se résume pas au nombre de prises... C'est également l'occasion de se retrouver, toutes générations confondues, pour participer aux chasses collectives, mais aussi le plaisir de partager la venaison grâce au repas annuel organisé durant la saison avec les habitants de Bellocq que nous tenons à remercier pour leur participation. Nous avons tenté de réintroduire le faisán sur la commune par le biais d'une convention avec la FDC des P.A. : 300 faisans communs sur 3 ans avec la fermeture totale de leur chasse pendant la même période. Malheureusement, le résultat n'est pas au rendez vous ! Mais nous ne perdons pas courage et continuons à œuvrer pour la faune sauvage. Depuis 5 ans, la chasse à l'arc (du brocard durant un été) a permis à une quinzaine de chasseurs de toute la France de découvrir notre région et ses richesses. Au plaisir de vous croiser sur le territoire de notre belle commune. Nous pourrions échanger nos idées sur nos loisirs respectifs dans un souci de partage des espaces et du respect d'autrui.

## Info Pêche LA GAULE PUYOLAISE

Petites truites deviendront grandes.

Depuis plusieurs années maintenant les bénévoles de la Gaule Puyolaise font naître puis grandir les truites farios et arc-en-ciels dans leurs piscicultures de St girons et de Habas. Toute cette démarche implique une présence journalière toute l'année. Mais cela nous offre la possibilité de mettre beaucoup plus de truites dans les ruisseaux et les rivières de notre secteur. Nous alevinons plusieurs fois pendant la saison pour permettre aux pêcheurs d'assouvir leur passion tout au long de la période d'ouverture. Nous empoissonnons également les plans d'eau que nous gérons avec du poisson blanc et du carnassier.

Prenez votre permis à la Gaule Puyolaise soit par internet ou à notre bureau Maison des associations RD817 à Puyoô Permanences tous les Samedis matins de 9h30 à 12h00. Du 03/01/2015 au 28/03/2015

Pour tout renseignement vous pouvez contacter MARY Erick au 06.78.00.19.39 NASSIET  
Jean-claude au 06.77.94.46.01

## Le Pavillon de Jade



Salle des Sports de Bellocq, au programme cette année :

Le lundi à 19h : renforcement musculaire, déplacements, abdo-fessiers, le tout en musique.

Le mercredi à 19h : gymn traditionnelle douce, renforcement musculaire et étirements.

Le jeudi à 19h : gymn chinoise avec fond musical, exercices simples et harmonieux.

Tous les cours sont dispensés par Chrystelle, diplômée B.E.

Renseignements à la Mairie ou au 06 77 01 52 77

## A.E.P

L'Association d'Education Populaire a vu le jour le 14 août 1943 à Bellocq et elle a été au Journal Officiel le 14 septembre 1943. Elle avait pour but de rassembler les habitants du village et ceux des communes avoisinantes afin de développer des activités culturelles : représentations théâtrales, projections de films, kermesses, rencontres diverses. Aujourd'hui, notre association vit de l'organisation de lotos, de dons et de la location de la salle. L'A.E.P met aussi la salle Jeanne d'Arc à la disposition des autres associations du village (le Théâtre de l'Emergence, les Parents d'Elèves.....) L'A.E.P apporte également son concours aux organismes extérieurs, comme lors du week end des Festi- Hobbies organisé par les Glaneurs de Patrimoine.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre : Bernard CAMOUGRAND - Michel POMMES - Jeanine MENDIVE

## L'A.P.E

L'Association des Parents d'Elèves a pour but de récolter des fonds afin de permettre la réalisation des projets pédagogiques des enseignantes pour tous les enfants de l'école de Bellocq.

Les élèves de l'école maternelle ont travaillé en 2013/2014 sur le thème du cirque. Ils ont été voir le cirque Amar à Bayonne et ont également passé deux jours à Auterive où ils se sont initiés aux arts du cirque. Les élèves de l'école élémentaire sont partis deux jours sur la côte basque : visite du Musée de la mer à Biarritz, collecte de déchets sur la plage en lien avec l'association Surf Rider Fondation, étude de l'architecture de monuments historiques à Bayonne. Tous les élèves sont également allés au cinéma. La kermesse s'est déroulée dans l'enceinte du château, applaudie par un public nombreux.

Pour l'année scolaire 2014/2015, les enseignantes envisagent de travailler sur le thème de la musique. Elles souhaiteraient emmener les élèves assister à une répétition de l'orchestre de Pau. De plus, un spectacle musical sera proposé aux enfants à l'école. Elles aimeraient aussi aller admirer l'orgue au Temple de Bellocq. En accord avec l'équipe pédagogique et pour des raisons de budget, les sorties avec nuitée ne sont prévues que tous les deux ans.

Pour financer ces projets, l'A.P.E organise différentes manifestations :

- Un loto qui remporte un franc succès chaque année, grâce à votre participation.
- Un carnaval avec un défilé dans les rues du village
- Une bourriche
- Une kermesse

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident chaque année à organiser cet événement. Cette année, elle aura lieu au château le Samedi 20 juin 2015. Veuillez d'ores et déjà noter qu'il y est prévu un repas le midi ouvert à toutes les Bellocquaises et tous les Bellocquais.

Les parents d'élèves, les intervenants TAP, les professeurs des écoles, le personnel communal et des membres du conseil Municipal se sont réunis autour d'un repas la veille de la rentrée scolaire, afin que chacun puisse s'exprimer et se connaître pour échanger en toute simplicité suggestions et idées.



Photo fête des écoles

## *Groupement des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Puyoô- Bellocq et environs*



*Le Groupement des Anciens Combattants de Puyoô Bellocq et environs a pour but :*

- De regrouper toutes les personnes qui ont combattu pour la France, les époux (ses), les veufs (ves) afin de maintenir l'amitié, la solidarité et la cohésion intergénérationnelle.*
- De soutenir et aider les veuves, les camarades fragilisés ou en grande difficulté (difficulté matérielle, voire pécuniaire) « dans la mesure de nos moyens ».*
- D'exalter les sentiments de solidarité à l'occasion de l'hospitalisation ou de la maladie des adhérents (visites de soutien à l'hôpital ou au domicile, colis de friandises...)*
- De faire reconnaître le droit de certains de nos camarades ou veuves (part fiscale, carte nationale du combattant, retraite...)*
- De perpétuer les traditions de devoir, de probité et de prestige national, de défendre les intérêts, a mémoire et l'honneur de tous les Anciens Combattants et Victimes de Guerre et de tous les Morts pour La France.*

*Participation aux diverses cérémonies commémoratives.*

*Présence de nos drapeaux à l'occasion des diverses manifestations aux monuments aux Morts*

*Devoir de mémoire auprès de nos plus jeunes.*

*Le Groupement a été créé en 1984 par monsieur FORTON (aujourd'hui décédé). Il compte actuellement 55 membres dont 12 veuves et 4 sympathisants.*

*Ses statuts sont déposés en Préfecture, il est déclaré en association et régi par la loi de 1901.*

*Ses ressources proviennent uniquement des cotisations de ses membres et des subventions des trois communes dans lesquelles il intervient.*

*Le groupement est totalement indépendant des autres associations d'Anciens Combattants.*

Session de novembre 1914

Du dix-sept novembre mil neuf cent quatorze.

Convocation du Conseil municipal adressée individuellement à chaque Conseiller pour la session ordinaire de novembre, qui s'ouvrira le vingt-un novembre prochain, à huit heures du soir.

Assistance  
aux familles des  
militaires

Le Maire

Même séance

Présents et absents : les mêmes.

Le Conseil municipal,

Considérant que sur dix-sept femmes de mobilisés ayant obtenu l'allocation journalière, cinq ont un enfant, dix en ont deux, une trois et une quatre; que sur ce nombre, seize femmes bénéficieraient de l'allocation simple, et une seule, - celle qui a quatre enfants - de l'allocation simple avec la majoration pour un enfant;

Considérant qu'il est impossible à ces femmes d'ouvriers de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants avec la somme de 1<sup>fr</sup> par jour; qu'en outre, elles ne sauraient trouver d'occupation rémunératrice, les usines étant fermées et les propriétaires agriculteurs n'ayant pas du travail à leur donner; que leur situation devient <sup>plus précaire</sup> tous les jours;

Considérant, d'autre part, que les allocations sont <sup>plus précaires</sup> régulièrement versés aux intéressés; que depuis quatre mois que les hostilités ont commencé, les assistés ont touché les allocations de deux mois seulement, alors que dans la ville et dans d'autres départements, les allocations sont payées régulièrement et d'avance;

Émet le vœu:

1<sup>o</sup> Que les familles nécessiteuses de hommes présents tous les deux jours soient admises au bénéfice de l'allocation journalière avec autant de majoration qu'il y a d'enfants, conformément à la loi du 14 août 1914;

2<sup>o</sup> Que les allocations soient payées régulièrement et d'avance, suivant les dispositions de la même loi.

Ainsi délibéré à Bellouez, le jour, mois et an que dessus.

Jourdain

Pier

Bismérol

Karso

Loz Lesparré

Süerit

# LES INFOS PRATIQUES

## LA MAIRIE

### Heures d'ouverture au public

Tous les jours sauf le samedi  
de 10h30 à 12h30

Le Maire reçoit sur Rendez-vous.

## SECRETARIAT

Vente des tickets cantine.

Prix d'un repas au 1er janvier 2014 :

2,60€ pour les enfants domiciliés sur la commune.

3,34€ pour les enfants "hors communes".

Les tickets peuvent être achetés à l'avance à la Mairie.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La nouvelle bibliothèque  
devrait ouvrir le mardi 6 janvier 2015  
(situé au 26 rue Longue, dans l'ancienne Mairie).

### HORAIRES :

-le mardi de 16h à 17h30

-le jeudi de 17h30 à 19h

-le samedi de 9h30 à 11h

Nouveauté

Prêt de documents sonores (cd musicaux, textes lus...)

La nouvelle équipe de bénévoles est composée de  
Brigitte, Jenny, Joëlle, Martine, Mylène et Paulette.

Nous serions ravies de vous accueillir.

Nous conservons le service  
de portage à domicile.

## LOCATION DES SALLES

Château

Salle des sports

Salles de réunion

# CYCLO CROSS DE BELLOCQ



Art Sensible

Le 31 décembre 2014, la cave coopérative accueillera le Cyclo cross de Bellocq  
en collaboration avec Tony Haurat.